

Les  
Textes  
de Profession Banlieue

LES  
MAISONS  
DU  
PROJET

EN SEINE-  
SAINT-DENIS

PROFESSION  
BANLIEUE

INTRODUCTION (p.3)

MÉTHODOLOGIE (p.5)

RÉSULTATS (p.6)

- **Bilan à mi parcours mitigé** (p.8)
- **Missions** (p.8)
- **Difficultés rencontrées à la création** (p.9)
- **Difficultés liées au fonctionnement** (p.10)
- **Bonnes pratiques : Stains et Clichy-sous-Bois** (p.10)
- **Alternatives à la maison du projet : Développement d'outils numériques et les maisons du projet mobiles** (p.11)
- **Exemples d'interventions** (p.13)

CONCLUSION (p.14)

# Introduction

Si l'implication des habitant-es dans l'élaboration et le suivi des projets était déjà un objectif visé par les Programmes de rénovation urbaine (PRU) de première génération, chacun s'accorde sur le constat que la participation des habitant-es a été, in fine, assez limitée. Leurs avis ont peu été intégrés dans les décisions finales des pouvoirs publics et sont trop souvent confrontés à une série d'obstacles d'ordre politique, technique, opérationnel et organisationnel. Hormis quelques bonnes pratiques, les démarches engagées se sont souvent réduites à de la consultation, voire à la simple information des habitant-es sur le projet.

C'est dans ce contexte, que le nouveau règlement de l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru) relatif au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a renforcé les exigences en matière de participation des habitant-es et conditionné l'obtention des financements à la mise en place de maison du projet.

La Seine-Saint-Denis est particulièrement concernée par les enjeux de renouvellement urbain, avec vingt-quatre projets d'intérêt national et dix projets d'intérêt régional.

Le règlement de l'Anru précise : « En s'appuyant notamment sur les conseils citoyens et les maisons du projet, en cohérence avec les orientations du contrat de ville, le porteur de projet prévoit, en lien avec l'ensemble des partenaires, les moyens nécessaires pour soutenir le dialogue participatif sur les quartiers et reconnaître la maîtrise d'usage des habitant-es ».

Les maisons du projet doivent être mises en place dans chacun des quartiers en renouvellement urbain. Elles ont vocation à informer, communiquer, questionner, faire comprendre aux habitant-es le projet urbain et suivre son évolution. Elles doivent donc être un lieu de rencontre et de dialogue ouvert à tou-ttes, afin de coordonner les différent-es acteur-rices et d'articuler les différentes concertations menées. Les maisons du projet peuvent dans certains cas être un espace accessible aux conseiller-es citoyen-nes, légitimés par la loi Lamy en 2014, à se prononcer sur l'ensemble des volets de la politique de la ville.

Si leur financement entre dans le cadre du NPNRU, il est laissé le choix aux porteurs du projet du lieu de son implantation et de sa

forme. Liberté est laissée également aux maîtres d'ouvrage pour trouver le fonctionnement où s'incarnent les démarches de participation avec les conseils citoyens, associations, usager.ères et acteur.rices locaux. L'enjeu alors est d'en faire un lieu dédié au projet, un lieu reconnu par toutes et tous et un lieu de convergence où se construit un dialogue, des points de vue entre tous les acteur.rices. De fait, l'animation de la maison du projet interpelle la démarche classique de conduite de projet en proposant de nouvelles formes de mobilisation, de participation et de nouvelles démarches dans la co-construction du projet lui-même.

Cependant, malgré ces obligations et ce nouveau cadre, la participation des habitant-es reste toujours limitée. Elle ne s'improvise pas, mais se construit pas à pas, nécessitant une réflexion collective sur les processus de participation dans les Nouveaux programmes de renouvellement urbain (NPRU), en identifiant ses leviers, ses contraintes et ses limites.

Cette étude a été réalisée par Profession Banlieue, afin d'établir un bilan à mi-parcours des maisons du projet existantes en Seine-Saint-Denis. Il s'agissait de recenser les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et les autres démarches citoyennes et initiatives locales déployées. Les résultats ont été présentés le 17 avril 2019 lors de la rencontre co-organisée par Profession Banlieue et l'association Appui (Alternatives par des projets urbains ici et à l'international) intitulée «*La participation des habitant-es dans la mise en œuvre des NPRU : point d'étape sur le développement des maisons du projet en Seine-Saint-Denis et présentation de nouvelles formes de participation des habitant-es*».

# 1.

## MÉTHODOLOGIE

Profession Banlieue a interrogé début 2019, via un questionnaire, l'ensemble des porteurs de projet (Établissements publics territoriaux et villes) du département de Seine-Saint-Denis concernés par les NPRU. Quinze questions ont été posées et des entretiens téléphoniques ont également été réalisés afin de compléter certaines réponses.

### Les 15 questions

#### # 1

L'ensemble des quartiers en NPRU de votre territoire /ville sont-ils pourvus d'une maison du projet ?

#### # 2

La maison du projet existait-elle déjà sous le PRU ou a-t-elle été créée dans le cadre du NPRU ?

#### # 3

Combien de maisons du projet sont en cours de création ? Sur quel(s) site(s) NPRU ?

#### # 4

Quel est le statut juridique des maisons du projet existantes ?

#### # 5

Est-ce que votre EPT/ville a facilité la création de ces maisons du projet ?

#### # 6

Quel est le budget annuel de l'EPT/ville consacré à la maison du projet ?

#### # 7

Est-ce que l'ANRU a participé au financement ?

#### # 8

Les maisons du projet sont-elles sous gestion directe de l'EPT, de la ville ou sous gestion déléguée ?

#### # 9

Quelles sont les missions et les ambitions de ces maisons du projet ? Quels types d'événements sont organisés dans les maisons du projet (type de réunions, fréquence, permanences des élu-es, technicien-nes, associations) ?

#### # 10

Quelle fréquentation de ces maisons du projet par les habitant-es ? Sont-elles confrontées à la démobilisation des citoyen-nes, comme c'est le cas pour certains conseils citoyens ?

#### # 11

Quelles influences ont ces maisons du projet sur les instances décisionnelles et sur la co-construction des projets urbains ? (Définition projet urbain, invitation réunion, restitution des décisions, lieu ressource d'information sur le projet, outil de communication...)

#### # 12

Les maisons du projet sont-elles en partenariat avec d'autres instances de participation citoyenne ? Ces maisons du projet sont-elles mises à disposition des conseils citoyens ?

#### # 13

Quelles sont les difficultés rencontrées dans la création des maisons du projet ? Pourquoi tardent-elles à être créées ?

#### # 14

Quelles sont les difficultés rencontrées dans le fonctionnement des maisons du projet ?

#### # 15

Lorsque les maisons du projet n'ont pas été créées, existe-t-il d'autres formes de participation des habitant-es sur les quartiers NPRU ?

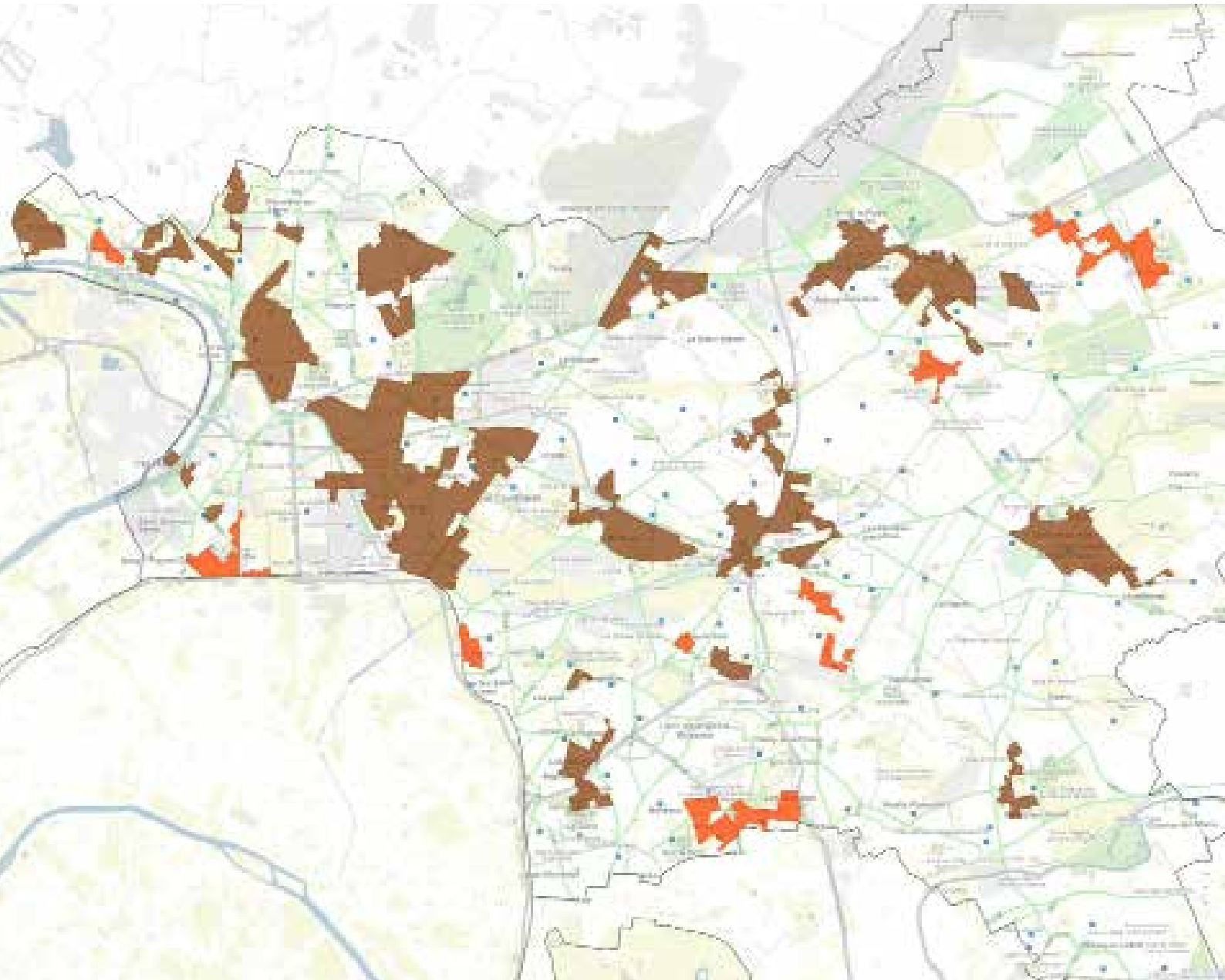
Il s'agissait d'analyser la mise en place des maisons du projet, les actions portées, leur fréquentation et d'étudier plus largement le concept de participation citoyenne et de co-construction des projets.

Ce questionnaire a permis de se rendre compte des difficultés rencontrées par les porteurs de projet à la création mais aussi dans le fonctionnement des maisons du projet, et également de faire remonter quelques bonnes pratiques.

**NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) EN SEINE-SAINT-DENIS**

(source : Département de la Seine-Saint-Denis - CGET/Anru - geoportail93)

■ Quartier d'intérêt régional ■ Quartier d'intérêt national



## 2. RÉSULTATS

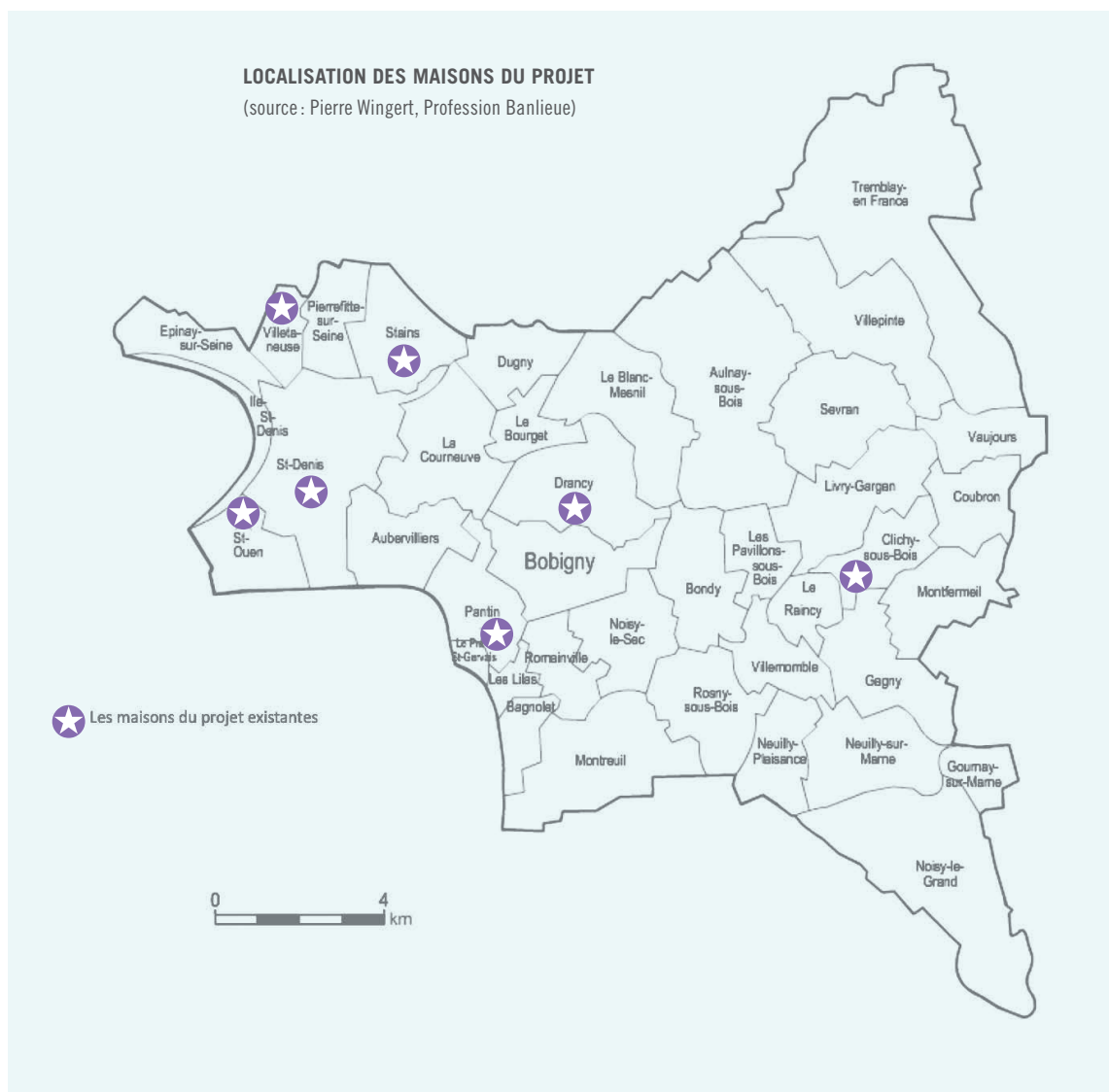
L'ensemble des sites NPRU séquano-dyonisiens ont répondu aux sollicitations de Profession Banlieue. À ce jour, sur les trente-quatre NPRU de Seine-Saint-Denis, huit maisons du projet ont été créées dans le département. L'une d'entre elles, localisée à Romainville, a été incendiée peu de temps après sa création. Elle ne sera pas reconstruite, la concertation avec les habitant-es se tient à présent au sein du pôle éducatif du quartier Gagarine.

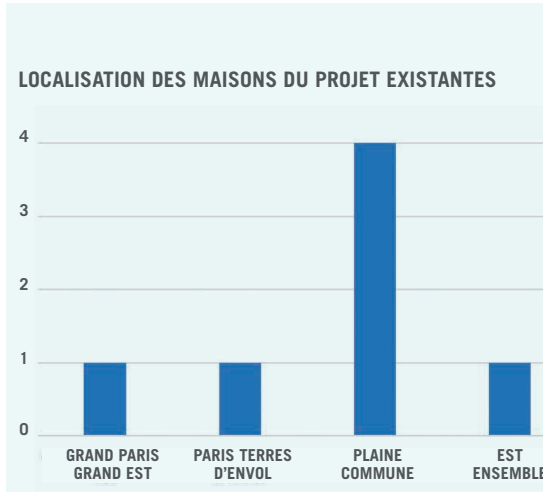
Parmi les sept maisons du projet en activité, six sont situées sur des Projets d'intérêt national (Prin) et une sur un Projet d'intérêt régional (Prir).

Les sept maisons du projet existantes se situent à :

- Clichy-sous-Bois (*Orcod in Bas Clichy*)
- Drancy (*Prin Gaston Roulaud*)
- L'Île-Saint-Denis / Saint-Ouen (*Prin Quartiers Sud – Cordon/Lamotte/ Taupin – Vieux Saint-Ouen*)
- Saint-Denis (*Prin Grand Centre – Séward*)
- Stains (*Prin Clos Lazare – Prêtresse*)
- Villetaneuse (*Prin Saint-Leu*)
- Pantin / Le Pré-Saint-Gervais (*Prir Sept Arpents – Stalingrad*)

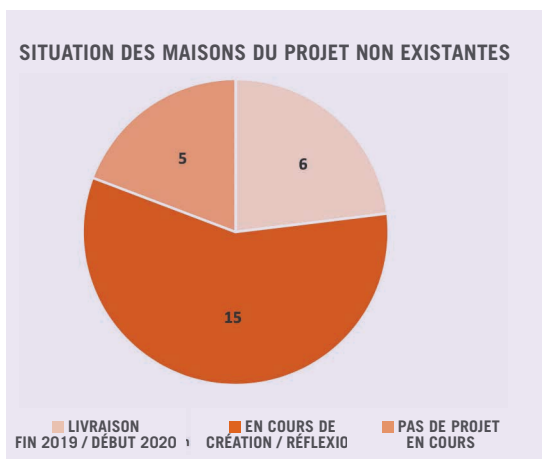
Les maisons du projet sont majoritairement localisées à l'ouest du département, dont quatre situées sur l'EPT Plaine Commune.





### Bilan à mi-parcours mitigé

Quatre années après la publication du nouveau règlement de l'Anru, il reste vingt-six maisons du projet à créer en Seine-Saint-Denis. 82 % des sites NPRU du département ne disposent pas à ce jour de maison du projet. Six doivent être créées d'ici la fin de l'année 2019 – début 2020, parmi lesquelles une maison du projet itinérante (bus) sur plusieurs sites à Sevran, et quinze projets sont en cours de réflexion. Seuls cinq sites NPRU n'ont pas de projet de création.



### Formes des maisons du projet

Les maisons du projet prennent différentes formes, en fonction des territoires, de la configuration des NPRU, des moyens financiers afférents et des partenariats avec les acteurs locaux dans notamment la mise à disposition de locaux adaptés.

### Profession Banlieue a identifié quatre types de maisons du projet :

- Maison du projet dans un local dédié (*Clichy-sous-Bois, Drancy, Saint-Ouen/L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis, Stains*)
- Maison du projet intégrée à un équipement existant (*Romainville*)
- Maison du projet numérique (*Montreuil-Bagnolet et en projet à Bondy*)
- Maison du projet itinérante (« *Parlons Ensemble* » EPT Est Ensemble, en projet à *Sevran et Noisy-le-Sec*)

La majorité des maisons du projet existantes disposent de leurs propres locaux. Bien souvent il s'agit d'une mise à disposition gracieuse de locaux (anciens commerces, patrimoine public vacant...) par des bailleurs ou des villes. Sinon, les locaux sont loués par les porteurs de projet.

On observe aussi l'émergence de dispositifs innovants: le développement d'outils numériques, par exemple l'EPT Est Ensemble a développé un espace numérique en ligne « *Je participe* » pour le NPNRU La Noue-Malassis-Plateau à Bagnolet/Montreuil (*voir page 12*), le développement de maisons du projet mobiles, via un bus, qui va à la rencontre des habitant-es, au cœur des quartiers, sur les marchés et les espaces publics fréquentés. Ces projets mobiles sont adaptés pour les territoires disposant de plusieurs sites NPRU. La première expérimentation mobile « *Parlons ensemble* » a été mise en œuvre en novembre 2018 par l'EPT Est Ensemble, à la demande des porteurs de projet. (*voir pages 12 à 14*)

### Missions

Les missions premières des maisons du projet consistent à accueillir, informer, sensibiliser et faire participer les habitant-es sur les projets urbains et le cadre de vie de leur quartier, par la présentation de supports de communication (exposition, maquette, panneaux, table numérique).

Les maisons du projet cherchent à favoriser la compréhension des projets, l'appropriation des enjeux et à faciliter la concertation et le pouvoir d'agir des habitant-es.

En fonction des enjeux, des spécificités des territoires et des moyens alloués, les missions sont différentes d'une maison du projet à une autre.

Certaines d'entre elles ont beaucoup d'ambition, par le lien qu'elles entretiennent avec les usager-ères, les technicien-nes et les élu-es, cherchant à faire grandir la démocratie participative au sein des quartiers et faire évoluer le processus déci-



sionnel des projets urbains avec les habitant-es. Alors que d'autres ne réalisent que des actions de communication auprès des habitant-es.

Les moyens alloués aux maisons du projet sont très variables d'un territoire à un autre, entraînant un fonctionnement différent. Par exemple, la maison du projet de Stains propose deux permanences hebdomadaires (le mercredi de 10h à 18h, et le vendredi de 14h à 19h), pour 0,5 poste équivalent temps plein, tandis que celle de Clichy-sous-Bois est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h et un samedi par mois, pour 5,5 postes équivalent temps plein.

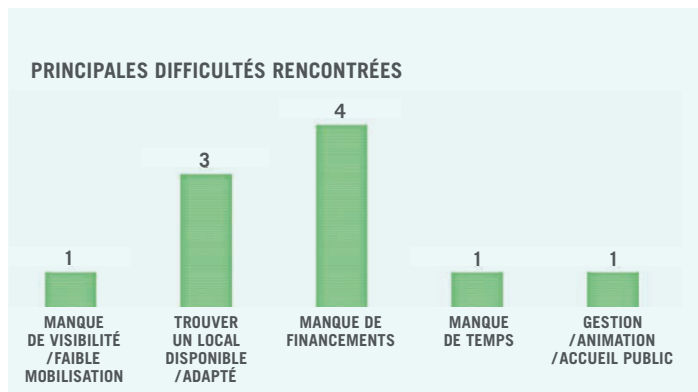
Certaines maisons du projet organisent avec les habitant-es des actions participatives et des événements en lien avec le(s) quartier(s) qui participent à la définition des NPRU : ateliers, actions de médiation, balades exploratrices, diagnostics en marchant dans le cadre de la Gestion urbaine et sociale de proximité (Gusp), projet scolaire par la conception de maquette du quartier...

Dans d'autres cas, la maison du projet peut être mise à disposition du tissu associatif local et des conseils citoyens. À Drancy, la maison du projet a été un espace de travail pour l'équipe Anthropolinks<sup>1</sup> qui a mené pendant une année (2018-2019) une étude autour de la mémoire du quartier.

Elles accueillent aussi des réunions publiques, c'est le cas de la maison du projet de Saint-Denis, considérée plus comme un lieu de rencontres entre habitant-es, professionnel·les et élu·es, qu'un lieu de ressources.

Enfin, la maison du projet de Pantin/Aubervilliers permettra à des professionnel·les de tenir des permanences, par exemple la Soreqa (société publique locale d'aménagement) y tiendra deux permanences hebdomadaires. Ce partenariat est lié aux forts enjeux en matière d'habitat dégradé sur le quartier Quatre-Chemins.

Certaines maisons du projet sont bien identifiées par les habitant-es et sont déjà une ressource pour le territoire, en étant au cœur du processus décisionnel du projet urbain.



### Difficultés rencontrées à la création

Les porteurs de projet nous ont fait remonter les difficultés qu'ils rencontrent pour la création des maisons du projet. Elles sont de quatre types :

#### POLITIQUES

Certain-es élu-es restent frileu-ses sur le sujet de la participation citoyenne, ils-elles investissent peu le sujet de la concertation, ne mobilisent pas suffisamment les habitants, limitant par conséquent leur pouvoir d'agir. Sur cinq sites NPRU, aucune création de maison du projet n'est envisagée.

#### TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Les financements de l'Anru dédiés à la création des maisons du projet, au titre des équipements de proximité, sont jugés insuffisants par les porteurs de projet (méthode de scoring). Des solutions ont ainsi dû être trouvées pour rénover et adapter des locaux existants dans les quartiers NPRU (équipements publics appartenant aux collectivités territoriales, locaux de bailleurs ou commerces vacants). D'autre part, les maisons du projet doivent être situées à un emplacement stratégique, être visibles depuis l'espace public, disposer d'une bonne accessibilité et être de taille suffisante pour recevoir du public lors des réunions et des temps collectifs.

#### URBAINES

La morphologie urbaine de certains quartiers NPRU va être profondément bouleversée, comme c'est le cas des projets concernés par les démolitions de logements, d'équipements publics ou par la reconfiguration du réseau viaire. Dans ce contexte, il est parfois difficile de trouver un emplacement stratégique pour la future maison du projet.

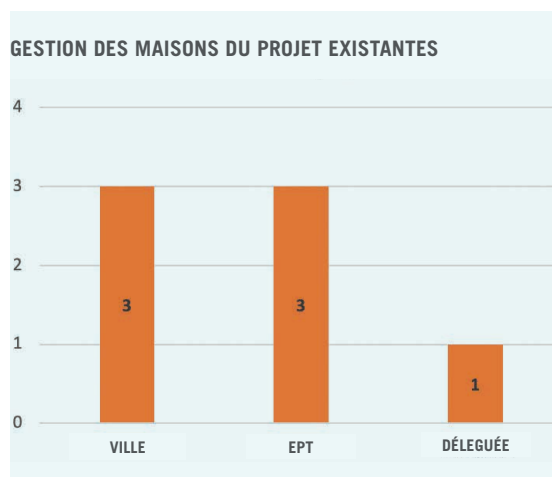
(1) <http://anthropolinks.com/projets.html>

### TEMPORELLES

Les délais pour créer les maisons du projet ont été courts (depuis la validation du nouveau règlement de l'Anru jusqu'à l'inauguration des maisons du projet). Dans certains cas la négociation partenariale (ville / EPT / bailleur) a été longue et compliquée, tout comme la réalisation des travaux. La création des maisons du projet a donc pris beaucoup de retard sur plusieurs sites, ne facilitant pas la participation des habitant-es dans les phases amont de définition des projets urbains.

### Difficultés liées au fonctionnement

L'animation des maisons du projet est en général assurée par les villes ou par les EPT, sauf pour l'une d'entre elles, celle de Clichy-Sous-Bois, où la gestion est déléguée à l'association Couleurs d'Avenir<sup>2</sup>.



Les moyens financiers alloués par l'Anru, en matière de fonctionnement, sont jugés insuffisants par la majorité des porteurs de projet (la subvention est de l'ordre de 50 000 € par quartier pour le volet animation). Ces aides ne couvrent pas l'ensemble des frais et dans un contexte budgétaire contraint pour les collectivités territoriales, les marges de manœuvre pour déployer des moyens sur ce dispositif demeurent limitées. Par ailleurs, pour les Prir il semblerait qu'il soit difficile d'avoir des subventions anticipées de l'Anru.

Dans ce contexte, les porteurs de projets ren-

contrent des difficultés en matière d'animation.

Les moyens humains consacrés à l'animation sont insuffisants, ils n'excèdent en général pas plus de 0,5 à 0,6 équivalent temps plein par maison du projet. Il est compliqué pour les pouvoirs publics de créer des postes d'animation supplémentaires. Le budget communal ou intercommunal dédié au fonctionnement d'une maison du projet s'élève à environ 30 000 € par an (hors frais de personnel).

Faute de moyens humains et financiers suffisants, l'accueil du public est limité. En général les maisons du projet ne sont accessibles au public qu'à certains moments de la semaine (1 à 2 fois), même si certaines équipes font le nécessaire pour ouvrir en dehors de ces temps dédiés. Pour devenir un lieu ressource, il serait nécessaire que l'amplitude horaire soit plus large.

Pour la majorité des maisons du projet existantes, leur fréquentation par les habitant-es demeure faible. Les raisons sont celles évoquées plus haut, à savoir le manque de visibilité depuis l'espace public et des créneaux d'ouverture limités (insuffisants et parfois contraignants pour les habitant-es). La fréquentation des maisons du projet est également liée à l'avancée du projet urbain, des problématiques et des enjeux.

Une large proportion de la population de ces quartiers ne fréquente pas la maison du projet et reste éloignée des temps de concertation.

### Bonnes pratiques :

#### Stains et Clichy-sous-Bois

☛ **La maison du projet de Stains**, créée en 2006 est la plus ancienne du département (déjà en place pour le PRU). Elle est aujourd'hui sous gestion de l'EPT Plaine Commune. Ouverte deux fois par semaine (mercredi et vendredi après-midi), elle permet la tenue d'une permanence d'information, la réalisation d'actions de co-construction avec les habitant-es (ateliers, balades, initiatives dans le cadre de la Gusp), d'information (expositions, maquettes...) et de recenser les préoccupations des habitant-es dans le cadre de la Gusp. Elle est fréquentée régulièrement et n'est pas confrontée au phénomène de démobilité (intérêts des habitant-es). Elle a une bonne influence sur la co-construction du NPRU.

(2) <http://www.couleursdavenir.fr/index.php/fr/news/129-mous-clichy-sous-bois-2017>



La maison du projet de Stains – source “En commun”, le magazine de Plaine Commune, hors-série Anru – février 2019.

Depuis 2015, 770 personnes ont participé aux actions de co-construction. En 2018, 150 habitants ont fréquenté la permanence information.

• **La maison du projet de Clichy-sous-Bois** est la plus fréquentée du département (1 587 personnes en 2017 et 1 911 personnes en 2018).

L'animation est confiée à un prestataire externe : l'association Couleurs d'Avenir. La maison du projet a été inaugurée fin 2016, la construction a été financée à 66 % par l'Anru et à 34 % par la ville. Le coût des travaux s'est élevé à 504 000 €.

L'équipe dédiée à cet équipement est de 5,5 postes à équivalent temp plein, permettant une ouverture cinq jours par semaine et un samedi par mois. Le prestataire est financé à 70 % par l'Anru et 30 % par la ville. Les coûts de gestion et les réparations sont assurés par la ville.

Une programmation (ateliers de concertation, artistique, architecturale...) est établie mensuellement et la maison du projet accueille également les partenaires ou opérateurs pour la tenue des réunions multi-partenariales. Elle oriente aussi le public vers les bons interlocuteurs.

Enfin, la maison du projet est aussi le lieu de permanence / réunion du conseil citoyen. Elle est équipée de deux salles de réunion qui sont disponibles sur réservation sur les horaires habituels mais également en soirée et les weekends.



La maison du projet de Clichy-sous-Bois – source Couleurs d'Avenir.

## Alternatives à la maison du projet

Deux types d'alternatives émergent, d'une part le développement d'outils numériques et d'autre part la création de maisons du projet itinérantes.

### DÉVELOPPEMENT D'OUTILS NUMÉRIQUES

Face aux contraintes évoquées précédemment (moyens humains et financiers, ouverture, visibilité), certaines villes ou EPT ont fait le choix de s'appuyer sur les nouvelles technologies par le développement d'outils et supports numériques.

Exemple : « *Je participe* » (EPT Est Ensemble) sur le NPRU La Noue-Malassis-Plateau à Bagnolet / Montreuil.

Il s'agit d'une plateforme numérique permettant aux habitant-es de poser des questions et de recueillir des informations sur le projet (supports de présentation, comptes rendus des comités de pilotage,...).

Les résultats sont visibles sur le site internet de l'EPT Est Ensemble<sup>3</sup>.

(3) <https://www.est-ensemble.fr/npru-bagnolet-montreuil-je-participe>

**PARTICIPEZ À LA DÉMARCHE DE CO-PRODUCTION DU PROJET**



Logements, accès aux équipements, activités économiques, commerces, tranquillité publique, réussite éducative... En 2018, plusieurs moments d'échanges seront organisés en salle et dans l'espace public pour aller à votre rencontre et enrichir le travail des équipes en charge du projet.

**Qui participe ?  
TOUT LE MONDE !**

Associations locales Techniciens Eus Habitants Travailleurs du quartier Bailleurs HLM Commerçants et artisans Architectes et urbanistes

Posez vos questions ou envoyez « JE PARTICIPE » pour recevoir des informations et être invité aux prochains événements :  
[npnru.bagnolet.montreuil@est-ensemble.fr](mailto:npnru.bagnolet.montreuil@est-ensemble.fr)

Retrouvez sur cette page l'ensemble des documents et comptes-rendus des événements réalisés dans le cadre du projet :

- 26 octobre 2019 : Arpentage de La Noue Clos Français à Montreuil : [panneaux de synthèses](#) PDF - [livret parcours de l'arpentage et propositions d'aménagement](#) PDF
- 1<sup>er</sup> octobre 2019 : Comité de pilotage du NPNRU / secteur La Noue Montreuil : [présentation générale](#) PDF - [présentation du projet de rénovation du Clos Français \(OPHM\)](#) PDF - [compte rendu](#) PDF
- 23 septembre 2019 : [présentation des propositions d'aménagement au conseil citoyen La Noue Clos Français](#) PDF
- le 20 juin 2019, réunion publique de présentation des scénarios approfondis de la dalle Thorez et des équipements : [support de présentation](#) PDF - [compte-rendu](#) PDF
- le 27 novembre 2018, atelier du projet avec les habitants de La Noue Montreuil et Bagnolet, [compte-rendu](#) PDF
- le 22 novembre 2018, réunion restreinte de présentation des scénarios d'aménagement du secteur autour du Square du 19 mars 1962 : [support de présentation](#) PDF

“Je participe” source : EPT Est Ensemble

D'autres projets du même type sont à l'étude, comme à Bondy, avec la création d'un espace projet en ligne, qui devrait permettre de diffuser de l'information et de s'approprier des sujets de manière souple, légère et sans contraintes horaires.

### LES MAISONS DU PROJET MOBILES

Depuis novembre 2018, l'EPT Est Ensemble s'est doté d'un dispositif innovant de concertation itinérante « Parlons Ensemble ». Il s'agit d'un camion qui circule dans les dix-neuf quartiers de la politique de la ville du territoire.

Ce dispositif est né de la volonté de développer un outil allant vers les habitant-es, car les concertations « classiques » (réunions publiques, ateliers...) ne touchaient pas suffisamment les habitant-es des quartiers.

En 2017, une étude de faisabilité participative (associant les villes, les conseils citoyens...) a été conduite pour valider l'opportunité et préciser le champ d'intervention du dispositif. Il a été décidé que les interventions se fassent prioritairement dans les quartiers politique de la ville, sur un champ thématique élargi, afin que cet outil « clé en main » puisse être mobilisé par les partenaires de l'EPT (bailleur, ville, conseil citoyen...).

Le dispositif est piloté par la direction de l'habitat, du renouvellement urbain et par le cabinet du président de l'EPT.

#### Ses missions principales sont :

- Aller à la rencontre du plus grand nombre d'habitant-es
- Concerner sur les projets du territoire et informer sur les politiques publiques
- Enrichir les projets du territoire par l'expertise d'usage
- Permettre aux habitant-es de s'exprimer sur l'évolution du territoire et des différents projets
- Développer des liens entre les habitant-es et les agents d'Est Ensemble.

Pour la phase expérimentale, l'EPT a fait le choix d'un camion en location (permis B). L'animation est assurée par un prestataire à temps plein: Traitclair<sup>4</sup> (agence de concertation et de communication de projets).



Le camion, source : EPT Est Ensemble

(4) <http://traitclair.fr/>

### ☛ Coût

Le coût en fonctionnement du dispositif est estimé à 120 000 €/an, dont une partie financée par le CGET (à hauteur de 23 000 €) dans le cadre du contrat de ville.

- location 6 000 € par mois (72 000 € par an)
- prestataire 3 700 € par mois (44 400 € par an)
- frais annexes (matériels, customisation...)

### ☛ La demande et la validation préalable de l'intervention

Toutes les directions d'Est Ensemble peuvent demander à utiliser le camion. Une ville ou un conseil citoyen peuvent également mobiliser le dispositif, avec l'appui d'une direction de l'EPT.

La demande d'intervention est réceptionnée par le chargé du dispositif « Parlons Ensemble ». S'en suit une validation conjointe de l'opportunité de l'intervention par le cabinet d'Est Ensemble et par la direction demandeuse.

Le cabinet de la ville est ensuite informé de l'intervention sur la base de l'envoi d'une fiche précisant son objet et ses modalités.

### ☛ L'organisation de l'intervention

Le chargé du dispositif prépare l'intervention en lien avec les services demandeurs et la ville. Tous les acteur·rices locaux sont informé·es et peuvent se joindre à l'intervention le jour J.

Le référent de l'agence Traitclair accompagne les agents sur le terrain et organise les interventions (rôle d'organisation, de facilitation, de conseil, d'aide à l'animation et de restitution des échanges).

## Résultats

- 14 interventions ont été réalisées entre fin novembre 2018 et début avril 2019 (phase de « rodage »).
- Plus de 500 habitant·es rencontré·es, dont certain·es ne participaient pas ou peu aux démarches de participation classiques.
- Plusieurs thématiques abordées : projet de renouvellement urbain, emploi, création d'activités, gestion des déchets, conseil citoyen, habitat privé.
- Outre les directions d'Est Ensemble, le dispositif a été mobilisé par la ville de Bondy et le conseil citoyen de Noisy-le-Sec, pour recruter de nouveaux membres.
- Un intérêt manifesté par les partenaires extérieurs (État, Anru, bailleurs...).

## Exemples d'interventions

### ☛ Gestion des déchets et amélioration du tri, quartier La Noue Caillet, Bondy, février 2019

Trois interventions ont eu lieu pour sensibiliser les habitant·es du quartier à la question de la gestion et du tri des déchets. Elles ont mobilisé 90 participant·es dont 30 enfants.

Elles ont permis de recueillir des informations de la part des habitant·es : absence de matériel pour faire le tri, collectes parfois impossibles à cause du stationnement sauvage, pas de lieux pour jeter les encombrants, méconnaissance du dispositif de déchetterie mobile...

### ☛ Présentation des scénarios de renouvellement urbain de la dalle Maurice Thorez, quartier des Malassis à Bagnolet, décembre 2018

Plusieurs scénarios du NPRU du quartier ont été présentés.

- Trois scénarios concernant l'aménagement de la dalle
- Deux scénarios concernant l'aménagement du quartier

25 personnes ont participé à cet événement et ont pu faire des retours : problèmes d'entretien de la dalle, insuffisance de commerces de proximité, problèmes de stationnement et manque d'équipements culturels.

### ☛ Présentation du projet de renouvellement urbain, quartier de l'Abreuvoir à Bobigny – janvier 2019

Trois interventions ont eu lieu pour informer les habitant·es du projet de renouvellement urbain de l'Abreuvoir : quelles démolitions envisagées ? Quels travaux de réhabilitation ? Une centaine de participant·es ont fait part de leurs attentes sur :

- Les démolitions et leurs craintes concernant le relogement ;
- Le souhait d'être davantage informés sur les travaux projetés ;
- Le besoin d'avoir des logements plus adaptés (taille, coût) ;
- Le développement des commerces.

### ☛ Présentation des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la création d'entreprises dans les quartiers de Blanqui et la Sablière à Bondy

### ☛ Présentation des conseils citoyens de Noisy-le-Sec au marché de Béthisy et à la Boissière

• **En projet**

D'autres interventions sont programmées: accompagnement des copropriétés dégradées, fête des parcs, nouvel espace culturel des Courtilières à Pantin...

Des réflexions sont en cours, sur la mobilisation du camion par les bailleurs sociaux (quels besoins des locataires? Quels retours sur les actions à mener par les bailleurs?).

L'idée a émergé de mobiliser le camion lors des inaugurations des projets d'aménagement (quels ressentis des habitant-es? Quels questionnements sur d'éventuels travaux?).

Tous les acteurs souhaitent pérenniser ce dispositif, mais cela suppose de prévoir:

- L'acquisition d'un camion
- La réflexion sur la création d'un poste en interne
- La clarification du pilotage du dispositif.

Des réflexions sur le déploiement de maisons du projet mobiles sont à l'étude sur d'autres territoires de Seine-Saint-Denis, comme à Noisy-le-Sec et à Sevran, où des dispositifs similaires pourraient voir le jour en 2020.

### 3. CONCLUSION

Il est indéniable que la participation des habitants a été insuffisante dans le cadre du programme de renouvellement urbain de première génération et que les objectifs de l'Anru en matière de co-construction des NPRU avec les habitants sont louables.

Néanmoins au regard, des résultats de cette étude, on peut s'interroger sur les délais impartis à la création des maisons du projet et les moyens alloués par l'Anru à l'investissement et au fonctionnement jugés insuffisants. Dans un contexte financier difficile pour les collectivités, le développement des maisons du projet a été contraint.

Cependant cette étude démontre aussi que certains.es collectivités territoriales et EPT prennent les devants pour investir le champ de la participation citoyenne par le déploiement d'actions innovantes. Les effets de ces actions devront cependant être évalués.



**PROFESSION  
BANLIEUE**

**PROFESSION BANLIEUE**

15, rue Catulienne 93200 Saint-Denis / Tél. : 01 48 09 26 36

profession.banlieue@wanadoo.fr / www.professionbanlieue.org

Directrice de publication : Sandrine Joinet-Guillou / Chef de projet : Pierre Wingert /

Secrétaire de rédaction : Sylvie Barrière / Mise en page : David Faure / décembre 2019